

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix neuf mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 13 mai 2022,
Secrétaire de séance : Claude LACOUR

Etaient présents 48 titulaires, 1 suppléant, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Françoise ASSAD, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Pierre GOUSSOT suppléant de Henri BELLEGARDE

Pouvoirs : David MIRANDE à Muriel BIOT, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean CASABONNE à Sylvie BETAT, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Jean CONTOU CARRÈRE à Anne BARBET, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUÉ, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI,

Absents : Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Jean-Maurice CABANNES, Emmanuelle GRACIA, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Bruno JUNGALAS, Christophe QUERY

RAPPORT N° 220519-10-CUL-

**PARTENARIAT POUR LA VALORISATION
DE L'ŒUVRE DE PIERRE BOURDIEU SUR SON TERRITOIRE**

Mme CABON expose :

Pierre Bourdieu (1930-2002) est considéré comme l'un des sociologues les plus importants de la seconde moitié du XX^e siècle. Par ailleurs, du fait de son engagement public, il est devenu, dans les dernières années de sa vie, l'un des acteurs principaux de la vie intellectuelle française.

Né à Denguin le 1^{er} août 1930, fils d'un facteur de Lasseube, il effectuera des études secondaires au lycée Louis-Barthou (1941-1947), pour ensuite poursuivre son parcours à Paris.

Ainsi le Béarn est-il devenu un champ d'observation privilégié, qui a servi de nutriment à ses travaux parmi lesquels « La distinction » (1979), « La misère du monde » (1993) et « Le bal des célibataires » (2002) qui traite du célibat en milieu rural à partir d'entretiens avec des habitants de Lasseube.

L'association PauSes (Pau Sciences économiques et sociales), créée en 2004, s'est donné pour mission de promouvoir la pensée du sociologue Pierre Bourdieu, en organisant des rencontres entre chercheur(e)s universitaires et le plus large public possible : lycéen(ne)s, étudiant(e)s, citoyen(ne)s. A Lasseube, elle s'appuie sur la Commune de Lasseube, le SIVOM du canton de Lasseube, et les associations l'ARECREEE, Atout Jeune – Famille.

Son héritage est en outre toujours entretenu à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, au sein de l'UFR des Lettres, Langues, Sciences humaines et sport, du Laboratoire Identités, territoires, Expressions, Mobilités, et la Fédération de Recherches Espaces, Frontières, Métissages.

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, constituant aussi l'un des territoires de vie et de réflexion de Pierre Bourdieu, la reconnaissance et la valorisation de son œuvre, au même titre que cela a été fait pour d'autres personnalités locales illustres, constitue l'un des champs d'application de sa compétence 'action culturelle', via ses équipements et outils existants (espaces d'expositions et de conférences, bibliothèque numérique, programmation culturelle).

Il est donc proposé de s'inscrire dans un partenariat avec les structures sus-citées ayant pour objectifs de faire vivre l'œuvre de Pierre Bourdieu sur son territoire.

Il a vocation, autour de l'œuvre du sociologue, de susciter la curiosité, d'enrichir l'intérêt des scolaires et de sensibiliser différents publics, pour mieux comprendre le monde social.

Ainsi il s'agira de développer des actions initiées dans le cadre d'une coopération institutionnelle et pluriannuelle qui fera l'objet d'une convention : activités culturelles, pédagogiques et scientifiques.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, 1 personne ne participant pas au vote (S. BOURI)

- **VALIDE** le principe du partenariat entre les différentes entités citées,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document visant la mise en œuvre de cette coopération, notamment l'accord-cadre de partenariat,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 mai 2022
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY